VIII[e] *CIRCONSCRIPTION*

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE

Soutenu par le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche

POUR LE CHANGEMENT, VOTEZ

Marcel TASSY

Député de la 8[e] circonscription

Suppléante : **Colette CHAUVIN**

Le 12 Mars les Françaises et les Français ont apporté en majorité leurs suffrages à la gauche. Cela traduit la volonté de changement du pays, l'espoir d'une politique nouvelle.

Le 13 Mars, les partis de gauche se sont engagés, à partir du Programme commun de 1972, à poursuivre son actualisation. Ce programme étant le contrat de législature que le gouvernement de gauche sera chargé d'appliquer.

Le 19 Mars, cette majorité de gauche peut permettre d'assurer l'avènement d'un gouvernement d'Union de la gauche et d'une politique de progrès et de justice sociale.

En ce qui concerne les **MESURES SOCIALES**, ce sera dès les premiers jours de la législature :

– Le S.M.I.C. à 2 400 F pour 40 heures

– Allocations familiales : relèvement de 50% dès le premier enfant,

– Minimum vieillesse et allocations pour handicapés adultes : 1 300 F

– Revalorisation de 15% en moyenne des retraites et pensions.

– Allocations minimum de chômage deux tiers du S.M.I.C.

– Soutien aux P.M.E.

– Négociation avec les organisations syndicales et professionnelles sur : les salaires, l'emploi, les conditions de travail, la hiérarchie.

Le gouvernement préconisera :

– Une hausse différenciée du pouvoir d'achat des salaires

– Le retour aux 40 heures en 5 jours

– La création de 500 000 emplois nouveaux dès la première année.

– Garantie et amélioration des revenus des exploitants agricoles, familiaux

Le Parlement soumettra dès sa première session des projets de lois et dispositions budgétaires sur :

– Droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes avec pension complète

– La 5[e] semaine de congés payés

– L'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale

– L'action en faveur de la santé, du logement social

– Une politique équitable des loyers et des charges.

– La démocratisation de l'enseignement et le développement de la formation permanente

Sciences Po / fonds CEVIPOF

– Des équipements pour l'enfance

– Une juste indemnisation pour les rapatriés

– Protection du cadre de vie, contre la pollution et les nuisances

LES MOYENS de cette politique sociale :

– Les nationalisations du secteur bancaire et financier et des groupes industriels seront soumises au Parlement dès sa première session.

– La création d'un impôt sur les grandes fortunes et sur le capital des sociétés, etc.

– L'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations et des libertés individuelles et collectives en général.

– Garantie de l'indépendance natonale

– Développement de la coopération

– Œuvrer pour le désarmement général.

Pour appliquer cette politique nouvelle les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble dans un gouvernement d'Union de la gauche. Sa composition respectera la volonté du suffrage universel. Son activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité.

Sur la base de cette politique les trois Partis de gauche décident le désistement réciproque de tous leurs candidats pour les candidats de gauche arrivés en tête au premier tour.

Dans la 8e circonscription

Le Parti Socialiste et le Mouvement des Radicaux de Gauche et leurs candidats

Lucien WEYGAND et Marius MASSE

appellent toutes les électrices, les électeurs, qui leur ont fait confiance le 12 mars, à rassembler leurs suffrages le 19 mars, sur

Marcel TASSY
et
Colette CHAUVIN

devenu candidat d'Union de toute la gauche

La victoire est entre vos mains
Pour battre la droite, pas une voix ne doit manquer au candidat de l'Union de la gauche

Vu le candidat.

Imp. SOCEDIM - 21, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 MARSEILLE.

Sciences Po / fonds CEVIPOF